

Annexes 8 et 10 : l'heure est à la MOBILISATION !



AG 17 JANVIER 2019

**à 12H à la Comédie de Valence
pour s'informer et agir ensemble !**

Négociation de la convention générale d'assurance chômage

Après l'adoption de la loi du 5 septembre dernier (pour la liberté de choisir son avenir professionnel) qui a durement impacté les chômeur·euses, voilà que s'ouvrent de **nouvelles négociations portant sur la convention générale de l'assurance chômage**.

Ces nouvelles négociations se tiennent dans un contexte particulièrement tendu. En effet, une lettre de cadrage (dans laquelle le gouvernement fixe les règles de la négociation) intime aux partenaires sociaux interprofessionnels de réaliser **3,9 milliards € d'économies sur 3 ans**.

Dans un contexte économique où précarité des un·es rime avec profits d'une poignée d'autres, les représentant·es du patronat et leurs allié·es s'apprêtent à mettre en place la stratégie habituelle : faire peser ces économies sur le dos des seul·es chômeur·euses.

En ce qui concerne les **annexes 8 et 10**, un autre document de cadrage, relatif à la négociation des règles spécifiques d'indemnisations des technicien·es et artistes intermittent·es du spectacle et de l'audiovisuel, a été signé, le 18 décembre dernier, par les partenaires sociaux interprofessionnels (à l'exception de la CGT et de FO).

Bien que non chiffré, ce document planifierait **plus de 200 millions € d'économies sur ce secteur d'ici 2020 !**

Les prises de paroles du Ministre de la culture se veulent rassurantes mais les artistes et technicien·es du spectacle et de l'audio-visuel ne sont pas dupes. **Les délais sont intenable**s et les organisations du secteur n'ont pas la possibilité de rendre un projet d'accord étayé et réfléchi d'ici le **22 janvier**. Le comité d'experts indépendants, censés accompagner la négociation professionnelle, ne peut produire de chiffrages efficaces sur les effets de l'accord de 2016 en si peu de temps.

Au delà de nos annexes spécifiques **c'est le système d'assurance chômage bâti sur la solidarité interprofessionnelle qui est à nouveau attaqué**. Personne aujourd'hui ne peut ignorer le sens de la politique menée par E. Macron. Ce qui se cache derrière les nombreuses attaques contre les plus pauvres, et conjointement contre l'ensemble des services publics, est bien l'instauration d'un monde à plusieurs vitesses, dans lequel le fossé entre les plus pauvres et les plus riches est devenu un gouffre.

Dans cette situation, et avant qu'il ne soit trop tard, nous pensons qu'il est plus que nécessaire de créer dès à présent,

un rapport de force dans la rue et dans tous nos lieux de travail.

Nous appelons les artistes, technicien·nes, personnel·les administratifs et d'accueil du spectacle vivant et de l'audiovisuel de la Drôme et de l'Ardèche à venir s'organiser en

Assemblées générales
Le JEUDI 17 JANVIER à 12H
Au bar de la Comédie de Valence

>>> Discussions >>> informations >>> actions

Nous proposons que le **mardi 22 janvier**, date à laquelle sera remis l'éventuel accord trouvé par les organisations syndicales de nos secteurs, soit une **journée nationale de mobilisation remarquable**.

Coordination Drôme Ardèche des Intermittents et Précaires

[SUD Culture 26-07](#)

Le 11 janvier 2019